



<p><b>Secrétariat général</b>  <b>Service des ressources humaines</b>  <b>Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales</b>  <b>BCEP</b>  <b>78, rue de Varenne</b>  <b>75349 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p> <p><b>N° NOR AGRS1718130C</b></p>	<p><b>Note de service</b></p> <p><b>SG/SRH/SDDPRS/2017-546</b></p> <p><b>22/06/2017</b></p>
--	---

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 31/12/2017

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction modifie :**

SG/SRH/SDDPRS/2017-372 du 25/04/2017 : DEPRECARISATION - Concours pour l'accès au corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire réservé aux agents contractuels remplissant les conditions fixées par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée.

**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** DEPRECARISATION - Modification de la note de service fixant le nombre de places offertes et la date de début de l'épreuve orale pour le concours réservé d'accès au corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire organisé au titre de la session 2016.

#### Destinataires d'exécution

DRAAF - DRIAAF - DAAF - DDT(M) - DD(CS)PP - DREAL - MTES  
 ADMINISTRATION CENTRALE  
 Etablissements d'enseignement technique agricole  
 Etablissements d'enseignement supérieur agricole  
 FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM - IFCE – IGN – ONF - IRSTEA  
 Pour information : CGAAER - IGAPS - Organisations syndicales

#### Résumé :

Modification de la note de service fixant le nombre de places offertes et la date de l'épreuve orale pour le concours réservé d'accès au corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire organisé au titre de la session 2016.

Bureau des concours et des examens professionnels  
Suivi par : Jean-Louis CLAUDE et Annie KOUTOUAN  
Téléphone : 01 49 55 48 89 / 47 91  
Fax : 01 49 55 50 82  
Mèl : jean-louis.claude@agriculture.gouv.fr et annie.koutouan@agriculture.gouv.fr

Bureau de la formation continue et du développement des compétences  
Suivi par : Sylvie JOURNO  
Téléphone : 01 49 55 81 10  
Mèl : sylvie.journo@agriculture.gouv.fr

**Textes de référence :**Loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique et décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 modifié relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C et fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements en application de cette loi;

Décret n°2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Décret n°2013-106 du 30 janvier 2013 modifié relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'agriculture et de l'Office national des forêts ;

Arrêté du 30 janvier 2013 modifié fixant la nature et le programme des épreuves et les règles d'organisation générale du concours pour l'accès au corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire réservé à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture, pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 ;

Arrêté du 27 janvier 2017 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire pris en application de l'article 7 du décret n°2012-631 du 3 mai 2012 modifié.

La note de service **SG/SRH/SDDPRS/2017-372 du 24 avril 2017** relative à la fixation du nombre de places offertes et de la date du début des épreuves orales pour le recrutement d'inspecteurs et d'inspecteurs-élèves de santé publique vétérinaire au titre de l'année 2016 est modifiée ainsi qu'il suit :

L'épreuve orale aura lieu à partir du **26 juin 2017** à Paris.

Le Chef du Service des ressources humaines

Jean-Pascal FAYOLLE